

COMMUNIQUE DE PRESSE

31 janvier 2022

« ODISCÉ » OU COMMENT FAVORISER LES INTERACTIONS SCIENCES-SOCIÉTÉ AUTOUR DE L'EXPERTISE DES RISQUES NUCLÉAIRES ET RADIOLOGIQUES

Pour 89% des Français, les structures pluralistes sont utiles pour mieux identifier les risques et contribuer à les réduire.

Pour répondre aux attentes du public et renforcer l'expertise de l'Institut, l'IRSN s'est engagé depuis sa création en 2002 dans une démarche d'ouverture à la société, qui l'a conduit au fil du temps à expérimenter des dispositifs innovants de dialogue et d'implication. Un constat s'impose cependant aujourd'hui : les questionnements de la société autour des enjeux importants en matière de sûreté nucléaire ou de radioprotection vont croissant.

En réponse, l'IRSN renforce sa démarche d'ouverture en donnant une nouvelle impulsion au dialogue régulier entre ses experts et les parties prenantes, consacré aux risques nucléaires et radiologiques, grâce à la création du comité ODISCÉ.

FAVORISER LES NOUVELLES INTERACTIONS SCIENCES-SOCIÉTÉ

Ce comité impulsera un dialogue régulier et approfondi pour favoriser de nouvelles interactions sciences-société sur l'expertise des risques nucléaires et radiologiques. Cette instance de conseil placée auprès du directeur général de l'Institut permettra également d'élargir les publics avec lesquels ces échanges seront instaurés. Tous les sujets pourront être abordés : sûreté des installations, des transports et des déchets, radioprotection du public, des travailleurs et médicale, surveillance de l'environnement, gestion de crise...

UN COMITÉ D'EXPERTS ET DE RÉFÉRENTS DE LA PARTICIPATION

ODISCÉ est composé d'une vingtaine de membres aux profils variés : experts de la participation, experts issus d'associations, non institutionnels, référents d'exploitants et d'administrations et représentants d'instituts signataires de la charte d'ouverture à la société. Présidé par Michel Badré, également membre du comité consultatif commun d'éthique de l'Inrae, le Cirad, l'Ifremer et l'IRD et président du groupe de suivi du HCTISN des démarches de concertation et de dialogue sur le projet Cigéo, ODISCÉ conseillera l'IRSN sur de nouveaux dialogues à engager pour renforcer la robustesse de ses travaux d'expertise en enrichissant le questionnement.

[En savoir plus sur ODISCÉ](#)

UNE PREMIERE REUNION D'ECHANGE

La réunion d'installation du comité ODISCÉ a eu lieu le 27 janvier. Lors de ce premier échange, Jean-Christophe Niel, directeur général de l'IRSN, a souligné l'importance de ce comité pour dynamiser la politique d'ouverture à la société de l'Institut. Michel Badré a accepté la présidence du comité car il « *pense qu'il n'y a pas de science ou de technique utile, ni de décision démocratique solide dans les domaines techniques complexes, si les experts et la société ne dialoguent pas en profondeur* ». Il souhaite que le comité formule, grâce au dialogue entre ses membres, « *des réponses constructives et précises, fondées sur des méthodes permettant dans la société des échanges constructifs entre les experts, les citoyens et les politiques* ». Tous deux ont affirmé leur volonté d'œuvrer dans ce sens.

Contact presse : Pascale Portes; Tél : 01 58 35 70 33

L'IRSN, Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) – dont les missions sont désormais définies par la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TECV) – est l'expert public national des risques nucléaires et radiologiques. L'IRSN concourt aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire et de protection de la santé et de l'environnement au regard des rayonnements ionisants. Organisme de recherche et d'expertise, il agit en concertation avec tous les acteurs concernés par ces politiques, tout en veillant à son indépendance de jugement.

L'IRSN est placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'Environnement, de la Recherche, de l'Energie, de la Santé et de la Défense.